

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 18 Tros mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Tros mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annances, la ligne . . . 20 Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 10 DÉCEMBRE

LE FOUR-GOBLET

M. Goblet voulait mettre à la justice un astronome.

Était-ce dans l'espoir que l'honorable M. Faye, ayant contracté l'habitude de toujours regarder le ciel, ne se serait pas occupé des malpropretés administratives, judiciaires et autres, que la commission d'enquête semble peu disposée à éclaircir?

En fin de compte, les négociations entamées par l'ambitieux petit avocat d'Amiens sont tombées dans l'eau.

Personne n'a pu se résoudre à prendre au sérieux cet ami dévoué du plus dévoué encore Dauphin.

Les marchands de journaux, qui venaient jeudi soir le cabinet Goblet, criaient sans conviction cette nouvelle peu croyable.

Et le four était avéré avant que les Parisiens ne fussent endormis.

Ce qu'il y a de très-amusant, c'est que les radicaux sont fort en colère de l'échec de ce concentrateur singulier, et qu'ils accusent le président Carnot de l'avoir gêné dans les entournures avec préméditation.

— Oui, disent-ils, M. Carnot a joué là un rôle hypocrite; il était défavorable à notre Goblet, et il s'est arrangé pour le faire échouer!

Comme si la personnalité désagréable du personnage n'était pas suffisante pour expliquer sa mésaventure.

Une autre combinaison a donc été tentée, et dans des conditions moins répugnantes. Va-t-elle aboutir?

Les Chambres auront-elles, aujourd'hui samedi, leur déclaration gouvernementale?

Il serait peut-être imprudent de compter sur une solution aussi rapide.

PLUS DE MINISTÈRE GOBLET

Tout est démoli! M. Goblet a renoncé à poursuivre sa tâche.

M. Ribot a refusé d'entrer dans le ministère, pour des raisons de programme et de personnes. Tous les beaux rêves de concentration paraissent s'évanouir. MM. Faye, Siegfried et Ricard, imitant l'exemple de M. Ribot, ont tour à tour abandonné les portefeuilles qui leur avaient été attribués.

D'ailleurs, l'Agence Havas a envoyé, l'avant-dernière nuit, la note suivante aux journaux :

« M. Goblet a offert le portefeuille des affaires étrangères à M. Ribot et celui de la justice à M. Faye, président de la gauche républicaine du Sénat, puis à M. Ricard, président de l'union des gauches de la Chambre.

» MM. Ribot, Faye et Ricard ont, à la fin de la journée, décliné les ouvertures dont ils avaient été l'objet. »

Partant, plus de cabinet Goblet possible, et hier matin même, celui qui fut pendant la journée de jeudi le président du conseil s'en est allé à l'Élysée déclarer à M. Carnot qu'il renonçait à confectionner un cabinet.

M. FALLIÈRES A L'ÉLYSÉE

Une première entrevue a eu lieu hier matin, à neuf heures, à l'Élysée. L'entretien s'est prolongé. M. Carnot a vivement insisté sur le caractère conciliant du choix de M. Fallières.

M. Fallières n'a pas cru devoir persister dans son précédent refus. Toutefois, il a demandé à M. Carnot de remettre sa réponse définitive à midi, se réservant de consulter quelques-uns de ses amis.

A midi, M. Fallières s'est de nouveau rendu à l'Élysée et il a déclaré qu'il acceptait l'offre qui lui était faite de constituer un cabinet.

Nous croyons savoir que M. Fallières se propose de conserver dans le nouveau cabinet plusieurs de ses collègues du cabinet démissionnaire.

Voici, d'ailleurs, la liste que l'on considère comme probable :

Présidence du conseil et intérieur, M. Fallières.

Finances, M. Rouvier. Affaires étrangères, M. Florens. Guerre, général Ferron. Marine, M. Barbey. Instruction publique, M. Spüller. Travaux publics, M. Baihaut. Justice, M. Faye. Commerce, M. Dautresme. Agriculture, M. Develle.

Bien qu'il n'y ait pas eu séance hier, beaucoup de députés sont venus au Palais-Bourbon et commentaient l'échec de M. Goblet. Personne ne croyait au cabinet Fallières, qui ne serait que le replâtrage du cabinet démissionnaire.

M. Clémenceau a annoncé qu'il combattrait le ministère Fallières, si toutefois, contre toute vraisemblance, ce ministère réussit à se constituer.

Vendredi, 6 heures soir.

A l'heure qu'il est, c'est toujours l'ancien ministère, sauf M. de Heredia, qui serait remplacé par M. Baihaut, M. Barbe par M. Develle, M. Mazeau par M. Faye, qui paraît avoir le plus de chances d'aboutir.

Les radicaux, cependant, ne dissimulent pas leur mécontentement et leur désappointement. M. Clémenceau, visiblement contrarié, déclare, dans les couloirs, qu'on devrait appeler un chef de Cabinet, mais qu'on n'aurait jamais dû songer à M. Fallières.

On espérait que tout serait terminé hier soir et que le nouveau ministère pourrait paraître aujourd'hui samedi au Journal officiel.

LE CABINET ET LE CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Un des premiers actes du nouveau cabinet sera de prendre des mesures de répression contre le Conseil municipal de Paris.

Le cabinet formé par M. Carnot est décidé notamment à imposer au Conseil municipal de Paris la présence du préfet de la Seine à l'Hôtel-de-Ville.

De plus, une loi serait présentée modifiant le mode électoral municipal. Le vote de cette loi permettrait la dissolution du Conseil actuel.

La France annonce que les radicaux seraient résolus à refuser le vote des douzièmes provisoires si le cabinet Fallières-Rouvier était réconstitué sur ses anciennes bases.

Le Président Carnot est dans l'intention d'inaugurer les salons de l'Élysée par une grande soirée officielle qui sera donnée après les fêtes de Noël, sans préjudice de celles qui seront offertes au commencement de l'année.

LE PREMIER DÉCRET DE M. CARNOT

Le Journal officiel a publié hier, pour la première fois, un décret revêtu de la signature du nouveau Président de la République : ce décret, qui a pour objet de convocation des électeurs du canton de Saint-Savin (Gironde) pour la nomination d'un conseiller général, est signé CARNOT.

ELECTIONS SÉNATORIALES

Ne se représentent pas aux élections du 5 janvier :

MM. Callen, sénateur républicain de la Gironde; Le Bastard, sénateur républicain d'Ille-et-Vilaine; Eymard-Duvernay, sénateur républicain de l'Isère; Arbel, sénateur républicain de la Loire.

Dans un conseil de famille tenu avant-hier chez M. Grévy, il a été décidé que M. Wilson donnerait sa démission de député quand la Chambre des mises en accusation aura prononcé son arrêt quel qu'il soit.

En ce qui concerne les trois journaux de province de M. Wilson, M. Wilson cessera toute collaboration politique, financière, et au besoin il sera procédé à une liquidation de ces trois journaux.

22. Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

III

Une heure avant la scène que nous venons de raconter, il s'en passait une, d'un autre genre, dans la demeure de M. Grindet, l'agent en question.

Femme, enfants, entourent le père de famille en lui souhaitant sa fête. Un beau bouquet repose dans un vase en forme de tulipe, sur lequel deux convulvas s'enroulent en société d'une rose purpurine, tout près de la galette dorée qui se fendille d'une manière appétissante.

Les deux garçons s'émerveillent; le plus grand traîne une chaise vers la table, le plus petit, lui, se dresse sur ses pieds pour voir le gâteau, pendant que la sœur, — fillette avisée, de douze ans — aide sa mère dans les apprêts du souper.

— Louis, Henri, il faut attendre, mes amis, et la tournée du père?

Les petites mines s'allongent; à cet âge, plaisir retardé est plaisir perdu.

— Nous allons faire des crêpes, reprend la

maman avec une caresse, des crêpes plus larges que les assiettes!

— Et je vais prier Frossard, ajoute le mari, de me remplacer en partie; je reviendrai vite, le temps de préparer la pâte.

Puis il embrasse les enfants, qui se suspendent à son cou.

— Ne va pas seul dans les mauvais quartiers, Honoré?

L'agent sourit; cette recommandation revient invariablement tous les soirs.

— Ne crains rien, dit-il à sa femme, avec un baiser.

Avant de sortir, il jeta un coup d'œil de regret sur la chambre gaie où les apprêts d'un souper de fête se faisaient sentir; il vit les yeux souriants, les bras tendus vers lui; alors, étouffant un soupir, M. Grindet s'empressa d'ouvrir.

Au dehors, la tourmente et la nuit; pourtant la neige jetait une lueur argentée sur les toits.

L'agent de police marchait d'un pas alerte sur la chaussée. Malgré l'atmosphère adoucie, l'air lui parut piquant au sortir de l'appartement; il hâta le pas, non sans donner aux étalages ce coup d'œil de papa qui semble dire : « Je reviendrai. »

Après un quart d'heure, il se trouva dans le quartier des manufactures; là, sa marche se ralentit; il fit le tour de plusieurs établissements, sonda du regard les profondeurs, s'assura que

tout était paisible, et prit un carrefour pour rentrer en ville.

Comme il débouchait près d'un vaste bâtiment aux trois étages illuminés, il aperçut une forme noire se détachant sur la lumière d'une fenêtre. Cette forme, assez singulière, paraissait immobile. L'agent, dans le but de se rendre compte, se rapprocha sans bruit, et reconnut une femme tenant un enfant dans ses bras. Au moment où il allait l'interpeller, il la vit se pencher en avant, puis bientôt se rejeter en arrière avec un cri.

— Malheureuse! s'exclama-t-il, en lui saisissant le bras.

La femme le regarda d'un air si égaré, qu'il tressaillit, et reprit plus doucement :

— Il ne faut pas rester ici, venez.

Elle obéit à l'impulsion donnée.

La neige avait cessé de tomber, le vent devenait moins âpre.

— Comment vous appelez-vous? demanda l'agent, lorsqu'ils furent arrivés sous la lumière d'un bec de gaz.

Elle dut chercher... Cependant, l'épouvante ayant brisé l'obsession de sa pensée, elle put répondre :

— Wilhelmine Klarz.

Il la regarda... elle lui parut si pâle, si troublante, qu'il en eut pitié : « Une étrangère, pensa-t-il, une pauvre créature qui a faim. » La vue de

l'enfant, qui le considérait d'un air effrayé, émut son cœur, encore chaud des caresses des siens; aussi une idée lui vint et il cessa d'interroger.

Mina, en apercevant l'habit de l'officier de paix, eut un effarement... La honte et la peur rappellèrent toute sa lucidité d'esprit, le spectre du poste pour vagabondage passant devant ses yeux, elle fit un pas en arrière.

Il devina son angoisse.

— Ne craignez pas, dit-il, il n'y a rien de cela.

Alors, docile, elle se remit à marcher.

Bientôt, ils s'arrêtèrent devant une maison d'humble apparence; sur le fronton se dessinaient les grandes lettres d'une enseigne.

L'agent ouvrit la porte en faisant signe à Mina de le suivre.

Ils entrèrent dans une cuisine vaste, propre et bien éclairée.

— Au foyer flamait un feu de bois, le tournebroche marchait; tous les apprêts pour le repas du soir.

— Madame Olivain, avez-vous du bouillon?

— Ah! c'est vous, monsieur Grindet, approchez donc du feu. J'ai d'excellent bouillon, tout frais.

— Alors, ma bonne dame, servez-en deux assés, s'il vous plaît.

Poussant Mina devant lui, il la fit asséoir près d'une petite table à l'angle de l'appartement; il

M^{me} Boucicaut, veuve du fondateur des grands magasins du *Bon Marché*, vient de mourir presque subitement à Cannes, où elle était arrivée depuis peu.

On sait qu'elle s'occupait beaucoup de bonnes œuvres et que sa générosité était en rapport avec son immense fortune.

L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE A L'ÉLYSÉE

Le nouvel ambassadeur d'Espagne, M. Léon y Castillo, a remis jeudi ses lettres de créance à M. le Président de la République.

M. Mollard, introducteur des ambassadeurs, est allé à l'hôtel de l'ambassade, avec deux voitures de gala, prendre l'ambassadeur et le personnel de l'ambassade d'Espagne. Un détachement du 46^e dragons formait l'escorte.

Le cortège est entré à 3 heures dans la grande cour de l'Élysée, où les honneurs militaires ont été rendus par un bataillon de la garde de Paris, commandé par le colonel, avec le drapeau et la musique.

À l'arrivée et au départ, la musique a joué l'air national espagnol.

M. le Président de la République a reçu M. Léon y Castillo dans le grand salon des fêtes, entouré de sa maison militaire.

Après l'allocution de l'ambassadeur, le Président de la République a répondu :

« Monsieur l'ambassadeur, Je remercie Sa Majesté la reine régente d'Espagne des félicitations dont vous venez de vous faire l'interprète si bienveillant. Dites-lui que je forme des vœux non moins sincères pour la prospérité de son règne et pour l'accomplissement de la noble tâche qu'elle poursuit avec tant de bonheur et de sagesse.

« En travaillant à resserrer les liens qui unissent nos deux pays, vous ferez une œuvre qui sera, ici, hautement appréciée et pour laquelle le concours du Président de la République et de son gouvernement vous est assuré. »

Après la réception, qui a été terminée à trois heures et demie, M. Léon y Castillo a été reconduit à l'ambassade d'Espagne, avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Il se fait, depuis le Congrès, un travail curieux d'exhumation historique. L'opinion retrouve et ressaisit peu à peu ce grand nom de Carnot que voilait jusqu'ici un prénom quelque peu ridicule. Le Congrès a élu Sadi, c'est Carnot qui entre à l'Élysée; et ce pays, plus monarchique qu'il ne pense, s'applique aussitôt à rendre ses aïeux au quatrième Président de la République.

Le grand Carnot, fondateur de la dynastie, a comme un regain de popularité posthume.

Par une coïncidence étrange, c'est le prince Napoléon qui, le premier, et avant la fameuse concentration du 3 décembre, a rappelé un des actes qui honorent le plus le vieux patriote. (*Napoléon et ses détracteurs*, page 247.)

Après avoir, à l'occasion des affaires d'Espagne, constaté le mouvement d'opinion qui poussait les républicains à voir dans Napoléon le défenseur de la Révolution, menacée par la coalition des monarchies d'ancien régime, le prince écrit :

« Ah! les républicains sincères, les vrais fils de la Révolution ne s'y trompaient pas. J'en veux relever la preuve dans ce livre même où Miot cite, avec une sincérité presque inconsciente, cette belle lettre de Carnot du 24 janvier 1814 que l'on a trop oublié et qui doit trouver sa place dans ces pages écrites de l'exil. Je veux la reproduire ici et la recommander à tous ceux qui ne savent pas faire le sacrifice de leurs passions à la grandeur de la patrie :

« Sire, aussi longtemps que le succès a couronné vos entreprises, je me suis abstenu d'offrir à Votre Majesté des services que je n'ai pas cru devoir lui être agréables. Aujourd'hui, Sire, que la mauvaise fortune met votre constance à une grande épreuve, je ne balance plus à vous faire l'offre des faibles moyens qui me restent. C'est peu de chose, sans doute, que l'esfort d'un bras sexagénaire, mais j'ai pensé que l'exemple d'un ancien soldat, dont les sentiments patriotiques sont connus, pourrait rallier à vos aigles beaucoup de gens.

« Signé : CARNOT. »

À la suite de cette lettre, poursuit le prince Napoléon, la défense d'Anvers fut confiée au général Carnot. Il ne rendit la place qu'après l'abdication de l'Empereur, et il répondit à Bernadotte, prince royal de Suède, alors que celui-ci voulait entamer des négociations avec lui : « J'étais l'ami du général français Bernadotte, mais je suis l'ennemi du prince étranger qui tourne ses armes contre ma patrie. »

COURTISANS!!

L'année dernière, à pareille date, la presse républicaine et la majorité de la Chambre n'affichaient pas une bien vive tendresse pour M. Sadi Carnot. M. de Freycinet exerçait alors les fonctions de président du Conseil. Associé à M. de Freycinet comme ministre des finances, M. Sadi Carnot s'était leurré du chimérique espoir de mettre un peu d'ordre dans les finances républicaines. Docile aux objurgations répétées de la Droite, M. Carnot proposait notamment, entre autres réformes, l'abolition du budget extraordinaire.

La révélation de ce plan consterna les gauches. La commission du budget était à ce moment dirigée par deux hommes d'une intégrité bien connue, M. Rouvier et M. Wilson. « Comment! s'écrièrent les deux compères, comment! vous voulez, dites-vous, en finir avec le budget d'emprunt? Mais ne comprenez-vous donc pas—ô candidate ministre!—que le budget extraordinaire est le palladium de la République? Est-ce que le régime républicain pourrait fonctionner une heure sans la planche aux

assignats? Mais l'emprunt à jet continu, c'est notre lot, c'est notre raison d'être, c'est la base même de nos institutions. C'est notre liste civile, à nous. Une République sans budget extraordinaire, c'est un conseil d'administration sans jetons de présence! »

MM. Rouvier et Wilson l'emportèrent; le budget extraordinaire fut maintenu et l'infortuné Sadi dut renoncer à ses honnêtes projets de réforme. Le futur Président de la République donna-t-il pour cela sa démission? Nullement! M. Carnot resta. Cette piteuse attitude provoqua parmi la presse républicaine de sévères réflexions. Le *Journal des Débats* signala en termes amers « l'air si lamentable » du ministre des finances « se résignant à mener le deuil de son budget » et à « laisser désorganiser l'administration financière. »

La Justice se plaignit de la nonchalance et de l'apathie du ministre au milieu du gâchis : « Pas un mot, pas une explication, pas un engagement, dit M. Pelletan; on renvoie le budget à la commission, le ministre se tait; on demande à supprimer le sous-secrétaire d'Etat, il se tait; on arrange l'administration comme vous le savez, et le public cherche en vain où est la pensée du ministre ». Le langage des opportunistes n'était pas moins agressif : « On dit qu'il n'y a pas de commission de budget, écrivait M. Jules Roche dans la *Republique française*, c'est vrai; on dit qu'il n'y a pas de budget, c'est vrai. Mais tout cela a une cause, et cette cause, c'est l'absence de gouvernement.

Enfin M. Ranc, non moins cruel, s'emportait contre « l'incapacité » de M. Sadi Carnot, et la Lanterne, plus résolue, sommait le ministre de « résigner au plus vite un mandat supérieur à ses aptitudes. »

Tel était le jugement que portait l'année dernière le parti républicain tout entier sur les facultés intellectuelles et le caractère de M. Sadi Carnot. Douze mois se sont écoulés, et les mêmes journaux qui conspuient M. Carnot rivalisent aujourd'hui d'adulation et de platitudes.

Hier, personne ne s'occupait de l'aïeul du nouveau Président de la République.

L'officier qui mit au service de la République la science qu'il avait puisée à l'école royale de Mézières, le roturier qui dut à la protection du prince de Condé le privilège d'être nommé capitaine à trente ans dans le corps du génie, l'intelligent organisateur qui sut si bien utiliser les talents de ses brillants camarades d'Arçon, de Montalembert, de Marescot, d'Aboville, d'Obenheim, etc., paraissait complètement oublié de la génération actuelle.

Tout à coup, la majorité républicaine, ne pouvant s'entendre sur le choix d'un candidat, décide de décerner la première magistrature de la République au plus insignifiant de ses hommes d'Etat; cela suffit; aussitôt on se ressouvient que, parmi les membres de la Convention, figurait Lazare Carnot.

Depuis dix ans que le parti républicain occupe le pouvoir, nos seigneurs et maîtres auraient, certes, eu le temps de faire revenir

en France les dépouilles du grand homme abandonné à Magdebourg. Pas un radical n'y a pourtant songé. Il a fallu l'élection du petit-fils pour évoquer la mémoire du grand-père. Hier, les rédacteurs du *Siècle* et du *National* étaient de glace; aujourd'hui, ces patriotes désintéressés sont tout flamme et tout feu.

On réclame non seulement le retour des cendres, mais l'érection immédiate d'une statue. Un nouvel historien a-t-il donc révélé chez le « grand Carnot » des traits d'héroïsme inédit? Du tout. Il s'agit de faire sa cour au descendant. Dans leur enthousiasme, les thuriféraires ne se contentent pas d'encenser le conventionnel, ils enguirlandent le druide Karn, qui fonda la famille, jusqu'au genre Cunisset, qui la continue. Une grand'tante du Président fat, paraît-il, au XVIII^e siècle, la supérieure de l'hôpital de Nolay!

Eh! bien! nos fiers laïciseurs versent des larmes d'attendrissement sur cette « mère des pauvres » et ne se souviennent plus — les fanatiques! — en face d'elle, de leurs anciens anathèmes contre les religieuses hospitalières!

Voilà les miracles que vient d'opérer le vote du 3 décembre. Au mois de novembre 1886, M. Sadi Carnot était un ministre « incapable » et « déconsidéré »; au mois de décembre 1887, c'est un bétyle, une « pierre sacrée », comme les alignements de Carnac. Carnot et Carnac n'ont-ils pas la même étymologie celtique? Ah! si le successeur de M. Grévy est un philosophe, quelles réflexions il doit faire sur ces républicains qui n'ont découvert l'eubage Karn et le « grand Carnot » que dans la matinée du 4 décembre 1887! La cour de Claudius, dit Narcisse dans *Britannicus* :

La cour de Claudius, en esclave fertile,
Pour deux que l'on cherchait en est présenté mille.

On en trouve déjà bien davantage dans la cour de Sadi.

O. HAVARD.

LA DÉCADENCE DES LYCÉES

M. Gréard, en ouvrant la session ordinaire du conseil académique de Paris, a fait la constatation suivante :

« Dans les départements du ressort de l'Académie de Paris, la situation est peu favorable; les lycées ont perdu un certain nombre d'élèves, ainsi que les collèges. Les causes de cette diminution sont la concurrence que l'enseignement primaire gratuit fait aux classes élémentaires des collèges et lycées, et surtout la mesure, renouvelée encore cette année, de supprimer l'enseignement religieux dans les enseignements de l'Etat. Tous les rapports des inspecteurs constatent que les familles tiennent à cet enseignement et qu'on court le risque de se les aliéner en persévérant dans cette voie. »

Cet aveu du porte-paroles de l'enseignement officiel, appuyé sur des chiffres authentiques, en dit long sur l'état réel de l'opinion publique dans l'Académie de Paris.

était temps, la pauvre fille chancelait. Ensuite, il lui enleva doucement Rosen, qu'il plaça en face d'elle, sur une chaise. La petite, engourdie par le froid, fit d'abord une légère résistance, mais, la figure de l'agent la rassurant, elle se laissa installer.

Bientôt deux potages fumèrent sur la table.

— Mangez avec lenteur, dit l'homme de la police en s'asseyant près d'elles.

Plus il considérait les traits de la jeune fille, sur lesquels la misère et la douleur n'avaient pu effacer entièrement la noblesse de l'expression, plus sa conviction se formait : non, ce n'était ni une aventurière, ni une vulgaire fille de fabrique. Rosen aussi attira son regard. L'enfant, sous l'influence de la nourriture fortifiante et de la chaleur, reprenait son doux sourire.

L'aubergiste, s'étant rapproché, les contemplait avec sa bonne figure épanouie.

— Le froid? dit-elle, en élevant de l'œil à l'agent.

Ce dernier fit un signe affirmatif.

— Faut manger un morceau maintenant, ajouta-t-elle.

— Oh! merci, madame, s'empressa de répondre Mine tout à fait renimée, nous ne pourrions prendre autre chose, n'est-ce pas, Rosen?

— Je n'ai plus faim du tout, madame, et j'ai bien chaud, dit celle-ci, en secouant ses longues

boucles, qui s'arroussaient de nouveau.

— Cette chère petite! murmura la femme; eh bien! attendez.

Elle revint l'instant d'après, tenant une bouteille de vin cacheté et des verres; elle déposa un de ceux-ci devant l'agent, en disant :

— C'est du bon; Marie, donne le gâteau entamé, tu sais?

— Merci, madame Olivain, je suis pressé.

— Allons donc, par cette froidure.

En même temps, elle versait largement dans les trois verres.

Le bordeaux mit de la vigueur dans les veines de la jeune fille.

— Voyons, un morceau de gâteau, ajouta la bonne hôtesse.

— Je n'ai pas faim, madame, répéta l'enfant.

— Alors emportez-le, ma mignonne.

Et, malgré les efforts de Mina, l'aubergiste bourra les poches du petit manteau de Rosen.

L'officier de paix s'était levé.

Mina, le rougeur au front, atteignit sa dernière pièce de monnaie pour payer la dépense. M. Griedel lui repoussa la main en disant :

— Cela me regarde.

Il s'éloigna, laissant la pauvre fille, toute honteuse, assister de loin au débat qui l'engageait bientôt.

— Allons donc, finit par dire M^{me} Olivain, vous

plaisantez; faudrait pas avoir un grain d'humanité.

Et, le reconduisant à la porte, elle embrassa Rosen.

Un sentiment reconnaissant envers ces inconnus adoucit pour Mina l'atteinte portée à sa fierté.

Elle se sentait très forte, bien qu'un peu étourdie, mais elle restait anxieuse.

— Où demeurez-vous? demanda l'agent, reprenant son rôle officiel.

Elle nomma la rue et le numéro.

— Je connais la propriétaire, c'est une bonne maison... Vous allez rentrer chez vous, insista-t-il.

— Oui, monsieur, répondit-elle précipitamment, mais d'un ton ferme.

Elle parla de couture.

— L'ouvrage ne va pas? interrogea-t-il.

— Oh! j'en aurai demain, reprit-elle.

On se trouvait maintenant dans la zone très éclairée du centre de la ville.

L'agent s'aperçut que sa présence la gênait.

— Je vais vous quitter, dit-il, attendez...

À ce moment où il prenait son portefeuille, il saisit un mouvement répulsif de la jeune fille, croyant à une aumône; alors, il s'empressa d'ajouter :

— Voici ma carte; si jamais vous aviez besoin de conseil ou de secours, venez trouver ma femme, elle est bonne.

— Oh! monsieur, dit la jeune fille, l'accusé ému, l'œil reconnaissant, que Dieu bénisse ceux que vous aimez.

L'officier de paix la quitta, complètement rassuré. Il put rentrer avec la conscience d'avoir rempli un devoir de délicate humanité. Jamais, j'en suis sûre, son foyer ne lui parut plus agréable, ni les caresses de ses enfants et le sourire de sa femme plus doux.

Mina marchait d'un pas rapide; à peine si Rosen pouvait la suivre. Elle ne sentait ni la fatigue ni les flocons de neige qui l'aveuglaient; du reste, les deux sœurs se trouvaient peu éloignées de leur demeure.

En passant devant Saint-Ouen, voyant la foule sortir du temple, la jeune fille ressentit un vif désir d'y entrer. Suivant une allée latérale, elle vint s'asseoir non loin du chœur, à l'ombre d'un pilier.

Le salut venait de finir, l'odeur de l'encens remplissait la vaste nef, chauffée par un calorifère. Les derniers cierges s'éteignaient sous la main d'un sacristain; quelques lampes isolées luttèrent seules contre l'obscurité.

(A suivre.)

AU-DELA DES FRONTIÈRES

Encore qu'elle ne soit pas absolument calmée, l'émotion causée en Austro-Hongrie par la concentration des troupes russes sur la frontière paraît en voie de se calmer. Il n'est plus question, pour le moment, à Vienne, de prendre des mesures immédiates. Toutefois, dans un conseil tenu jeudi et auquel assistaient le président du conseil, M. de Kalnoky, le ministre de la guerre, M. de Bylandt, et l'archiduc Albert, on s'est borné à décider quelles mesures seraient prises au cas où les concentrations de troupes russes continueraient de se produire et où l'Autriche se considérerait comme obligée de prendre des précautions. C'est comme une sorte d'invitation indirecte à la Russie de compléter dans un sens rassurant les explications déjà données à titre officieux. Reste à savoir s'il conviendra au Czar de dissiper complètement les préoccupations de ses voisins.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 décembre.
Le marché de nos rentes, après avoir consolidé l'avance acquise, continue à accuser son mouvement de hausse : 3 0/0, 82.65 ; 4 1/2 0/0, 107.85. L'action du Crédit Foncier se négocie à 1.410. Les obligations foncières et communales ont un bon courant de demandes que justifie l'excellence de ce titre. On sait, en effet, que de toutes les valeurs analogues elles sont assurément les plus avantageuses au point de vue du nombre de tirages et de l'importance des lots.
La Société Générale maintient solidement son cours de 453.75. La progression se fait lentement mais avec une régularité de bonne augure.
La Banque d'Escompte est demandée à 468. Comme nous l'avions annoncé, le titre se relève peu à peu à mesure que le calme renaît sur le marché.
Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.
La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 francs net d'impôt. Sa réserve de prévoyance est de 51,145 francs et sa réserve statutaire de 500,000 francs. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026, en augmentation de 61,310 francs sur le report de l'année précédente.
Les Polices A B de l'Assurance financière gardent leur bonne tenue et donnent lieu à des transactions suivies.
Le Panama, malgré la spéculation à la baisse, termine au cours de 305.
Pas de variations sur les actions de nos chemins de fer. Le marché des obligations est très ferme.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LES DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Les 84 communes de l'arrondissement de Saumur ont nommé 100 délégués conservateurs, 71 républicains et 7 douteux, 52 suppléants conservateurs, 32 républicains et 3 douteux.
C'est encore mieux qu'en 1884, pour l'élection qui nous a valu l'honorable M. Blavier comme sénateur de Maine-et-Loire.

PREMIER CONCERT

DE LA MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR

Les salons de l'Hôtel de Ville réunissaient mercredi soir de nombreuses familles saumuroises : la Musique municipale inaugurerait les concerts d'hiver qu'elle offre chaque année à ses abonnés.
Nos musiciens ont joué l'ouverture de *Tancredi*, de Rossini, dont le début bien orchestré est d'une couleur poétique. La mélodie y est abondante, gracieuse, brillante de verve et de jeunesse. On a salué au passage l'aria de rizzzi, dont le développement est si bien réussi, dont la rentrée est si bien ramenée et dont l'ensemble respire cette maestria qui caractérise les œuvres du chantre de Pesaro. Nos jeunes artistes ont exécuté ce morceau avec beaucoup de justesse, de chaleur et de pureté.
La fantaisie de l'Éclair, d'Halévy, qui a été jouée ensuite, passe en revue les principales beautés de cette remarquable partition en les reliant ensemble par de gracieuses modulations qui témoignent, chez le compositeur, d'une profonde connaissance des ressources harmoniques. On trouve une vérité d'accent plus parfaite, une délicatesse plus exquise, une grâce plus soutenue, une distinction de la phrase plus mélodique ? Et comme ce solo de trombone, qui soupire la romance du ténor, est

LE CONGÉ DES LYCÉES, COLLÈGES ET ÉCOLES PRIMAIRES

Nous lisons dans le *Journal officiel* :
« A l'occasion de l'élection du M. le Président de la République, M. Spuller, ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, a accordé aux lycées, collèges, écoles normales et écoles primaires, un jour de congé qui sera ajouté aux vacances du jour de l'an. »

EGLISE SAINT-NICOLAS

Dimanche 11 décembre, Fête patronale.

Grand'messe à 10 heures ; sermon de M. l'abbé Oger, professeur de 4^e ; musique de l'Institution Saint-Louis.
Vêpres à 3 heures 1/2 ; sermon de M. l'abbé Delahaye, professeur de philosophie ; salut en musique.

ACCIDENT. — Un grave accident est arrivé hier place de la Bilange.

Un jeune homme, le sieur Beaumont, demeurant place du Mouton, en serrant le frein de sa charrette chargée de bois, a glissé et est tombé à la renverse. Un diable qui suivait derrière, non chargé heureusement, est passé sur l'épaule gauche et la poitrine du malheureux conducteur.

Une très forte luxation du bras et de l'épaule empêchèrent Beaumont de se relever ; il a été transporté à la pharmacie Laumonday, où M. le docteur Coutant lui prodigua les premiers soins.

On croit qu'il n'y a aucune lésion interne. Beaumont a été de suite transporté chez lui sur un brancard.

L'AMIDON FRANÇAIS

Depuis de longues années, écrit l'auteur de la « Chronique Vendéenne » du *Phare de la Loire*, les lingères de l'Ouest, et particulièrement celles de la Vendée, avaient en grande estime l'amidon du prussien Hoffmann. Cet amidon, paraît-il, lustrait le linge d'une façon merveilleuse. Ajoutez à cela qu'il était bon marché et livré dans de jolies boîtes illustrées que les enfants conservaient précieusement.

Aujourd'hui, c'est quelque peu changé grâce à nos négociants en gros qui ont décidément interdit l'entrée de leurs magasins à l'amidon Hoffmann ; ils l'ont remplacé par un article français, en boîte comme l'autre et d'une qualité égale sinon supérieure.

Croyez bien que ce changement ne s'est point opéré sans que la clientèle criât, car en Vendée on est esclave de la routine. Mais nos commerçants ont agité la question de patriotisme, ils ont parlé des faits regrettables de Pagny et de Raon et, ma foi, ils ont amené les plus récalcitrants à ne prendre que l'amidon français. Ce qui prouve que si nous voulions sérieusement nous occuper de nos intérêts, nous empêcherions, mieux que par les traités de commerce les plus sévères,

plein de sentiment et de mélancolie ! M. Martineau a dit ce solo avec l'expression vraie et bien sentie d'un virtuose émérite, d'un artiste consciencieux.

La grande valse de Dassonville, *Terre*, est une œuvre vivement colorée. Le rythme est entraînant, le solo dit par la clarinette est original, vif et bondissant, et les tutti ont de l'éclat sans cesser un instant d'être francs et chaleureux. M. Valet a exécuté son solo avec beaucoup de brillant et de légèreté, et tous les instrumentistes ont enlevé cette valse avec un entrain et une précision admirables. L'auditoire charmé les a remerciés en les applaudissant chaleureusement après chaque morceau. Que M. Meyer, qui est si dévoué à son art, et qui dirige sa musique avec une supériorité incontestable, nous permette de lui dire que dans ce concert il a conquis les suffrages de tous les connaisseurs.

M. Paul Weber, l'excellent artiste que nous trouvons toujours disposé à prêter le concours de son talent à nos fêtes, nous a fait entendre, sur le violoncelle, une fantaisie sur la *Fille du Régiment*, de Donizetti, remarquable par les motifs heureux, la grâce touchante des mélodies, l'originalité des combinaisons sonores, le charme et la distinction de la forme. Comme la cantilène des adieux est empreinte d'une sensibilité vraie, et comme le motif *marziale* a une fertilité mélodique ! Dans

l'importation des marchandises allemandes.

Certes, aussi bien que personne, nous connaissons la supériorité de nos voisins à l'endroit de certains articles : l'imagerie, les jouets, les passementeries de coton entre autres, mais il en est beaucoup que nous pourrions parfaitement nous dispenser de prendre chez eux. Un peu de chauvinisme ne messied pas à l'occasion, surtout s'il doit nous empêcher de porter notre argent à des gens qui nous voudraient... sous leur domination.

MANIÈRE DE CONSERVER LES CHATAIGNES ET LES MARRONS

Ces fruits se séchent à l'eau et l'unique moyen de les conserver aussi longtemps que possible dans leur état frais est de les tenir à la cave, enfouis dans du sable.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 12 Décembre 1887,

GRAND SUCCÈS A ANGERS

La CIGALE et la FOURMI

Opéra-comique nouveau en 3 actes et 8 tableaux, paroles de MM. H. Chivot et A. Duru, musique de Edmond AUDRAN.

Distribution :

Vincent.....	MM. Delvoye.
Le chevalier Franz de Bernheim.....	Drouville.
Le duo de Fayeusberg.....	Molivier.
Mathias.....	Sabio.
Guillaume.....	Stéphane.
Le père Knaps.....	Allain.
Un mendiant.....	Roux.
Conrad.....	Valetti.
Frédéric.....	Davalis.
Le marchand de bijoux.....	Delvins.
Thérèse.....	M ^{me} Dour.
Charlotte.....	Drouville.
Léonora de Fayeusberg.....	L. Carré.
La mère Catherine.....	Cardon.
La Frivolini.....	Mesle.
Hélène.....	Guiraud.
Christiane.....	Dussaussois.

Seigneurs, dames, pages, masques, marchands, marchands, bourgeois, bourgeois, garçons de ferme, fleuses, etc.

MISE EN SCÈNE DE PARIS.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

Prochainement, LES PÊCHEURS DE PERLES,

opéra en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Cormon et Michel Carré, musique de Georges Bizet. Cet ouvrage a eu un très grand succès à Angers, toute la presse de cette ville a été unanime à le constater.

Pour cette représentation extraordinaire, il y aura 25 musiciens à l'orchestre. — Grande mise en scène.

La maison Chevet, du Palais-Royal, prévient les amateurs de *Foies gras truffés*, qu'elle a mis un dépôt de sa fabrication à

L'ÉPICERIE CENTRALE, où ils sont vendus 2 fr., 3 fr. 25, 4 fr. 50 et 6 fr. la terrine.

La maison GEORGES DOUESNEL tient également les marques Louis et Hafner de Strasbourg et Daschaudelières de Ruffec, aux prix les plus réduits.

LA JEUNE MÈRE

Fondé en 1874 par le Dr Brochard

6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

On s'abonne sans frais, à Saumur, aux bureaux de l'*Echo Saumurois*, 4, place du Marché-Noir.

La santé rendue à tous, sans médecine, purge, ni frais.

On se rappelle la brillante saillie du Président Dupin en plein Sénat : « A quoi bon les drogues ? n'avons-nous pas la délicieuse *Farine de Santé REVALESCIERE* DU BARRY, qui guérit de tous les maux ? » En effet, la REVALESCIERE a produit des cures merveilleuses ; en parcourant les milliers de certificats de malades reconnaissants sauvés de maux désespérés, nous y trouvons, entre autres, ceux de S. S. feu le Pape Pie IX, de S. M. feu l'Empereur Nicolas de Russie, du célèbre professeur Dédé, guéri de huit ans de dyspepsie et de catarrhe sur la vessie, et ajoutant : « Si j'avais à choisir un remède pour m'importer quelle maladie, de l'estomac, des intestins, des nerfs, foie, poitrine, cerveau ou sang, je n'hésiterais pas un instant à préférer à toutes les drogues la REVALESCIERE DU BARRY, assuré que je suis de ses résultats, j'ose dire *infaillibles*. »

M. le curé Compere dit : « Dieu soit béni ! La REVALESCIERE a mis fin à mes dix-huit ans de souffrances de l'estomac et des nerfs, avec fièvre, faiblesse et sueurs nocturnes. Et M. D. Ruff, propriétaire à Barr (Bas-Rhin), écrit : « La REVALESCIERE m'a guéri de quarante ans de dyspepsie, d'anémie, manque d'appétit, irrégularité des fonctions et névralgie chronique à la tête ; une nouvelle vie m'anime comme celle de la jeunesse. » Un extrait copieux de centaines de mille de cures d'adultes et d'enfants est envoyé *gratis*, sur demande, par la Maison DU BARRY et C^{ie}, 8, rue Castiglione, Paris, qui expédie la REVALESCIERE en boîtes de : 2 fr. 25 ; 4 fr. ; 7 fr. ; 2 kil. 1/2. 16 fr. ; 6 kil., 36 fr., *franco*, contre mandat-poste. Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en d'autres aliments et remèdes ; elle prolonge la vie de 20 à 30 ans, et est également le premier aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

40 ans de succès, aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr.

En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Dépôts dans cette ville : à Saumur, MM. Common, 23, rue Saint-Jean ; Russon, épicier.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

l'exécution de cette fantaisie, M. Weber a brillé surtout par la justesse, le goût, le style sobre, et par ce charme un peu mélancolique et rêveur que possèdent les artistes du bord du Rhin, car on sait que le sympathique violoncelliste est Alsacien, qu'il a opté pour la France, et qu'il est le frère de M. Edmond Weber, le célèbre compositeur à qui la ville de Strasbourg vient d'élever un monument.

Dans l'andante du concerto en la mineur, de Colteman, véritable inspiration poétique, où la pensée et la forme sont également heureuses, son jeu large et soutenu a rendu toute la délicatesse, la distinction de ce morceau, dont chaque détail a été délicieusement exprimé.

Son succès n'a pas été moindre dans la *Gavotte* de Popper, qui, avec son rythme fortement marqué, est un modèle de grâce et d'amabilité. Cette gavotte, jouée avec une délicatesse et une douceur incroyables, a produit le plus agréable effet.

Ces trois morceaux ont été salués de longues salves d'applaudissements.

Dans les concerts de ce genre, il faut toujours qu'il y ait la note gaie, d'abord pour les enfants qui accompagnent leurs parents, et ensuite pour tous les auditeurs — et c'est le plus grand nombre — qui aiment le franc rire.

Cette fois, M. Molivier, un chanteur comique de la troupe lyrique du théâtre d'Angers, s'en est chargé.

Dans ses chansonnettes : *Je n'trouve pas l'not, l'Enterrement, Un franc par cavalier*, il a été d'un comique si étourdissant et d'une fantaisie si irrésistible qu'il a fait rire toute la salle aux éclats. Comme il était bûssé et rappelé après chaque chansonnette, il a dit, pour remercier son sympathique auditoire, les spirituels monologues : *la Campagne, C'est une bavaroise*, et donné une scène d'imitations, dans laquelle il a rendu avec naturel les cris de plusieurs animaux. Tout cela a été accueilli par un fou rire et a été vivement applaudi.

M. Meiners mérite aussi une mention pour la manière dont il a tenu le piano ; pour se contenter du rôle modeste d'accompagnateur, il faut à un artiste un grand mérite et une rare abnégation : aussi nous savons gré à M. Meiners d'avoir coopéré à l'éclat de cette fête musicale.

C'est là une belle et charmante soirée.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 10 décembre, *Lucie de Lammermoor*, grand opéra en 4 actes, musique de Donizetti, avec le concours de M. VAN LO, ténor du théâtre de la Monnaie.

Dimanche 11 décembre, MATINÉE A 1 HEURE 1/2 *Marceau ou les Enfants de la République*, drame en 5 actes.

LE SOIR *Carmen*, opéra-comique en 4 actes, musique de G. Bizet.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GUIGNARD, FÉLIX.

MM. les créanciers de la faillite du sieur Guignard, marchand de vins à Saumur, dont les titres ont été vérifiés et affirmés, sont informés que M. le juge-commissaire a ordonné la répartition aux créanciers de cette faillite d'un premier dividende de 10 0/0.

Ce dividende sera payé aux créanciers munis de leur titre d'admission, le samedi 17 décembre, à une heure du soir, par M. Proust, Ludovic, syndic de la faillite, demeurant à Saumur, rue Dacier.

(859) Le Greffier, GAUDIER.

Étude de M. FÉLIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 11.

DIVORCE

D'un jugement rendu contradictoirement entre les parties ci-après dénommées, par le Tribunal civil de Saumur, le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré et signifié.

Il appert: que M. Clovis Coget, cordonnier, demeurant à Saumur, rue du Préche, admis à l'assistance judiciaire par décision du bureau de Saumur, en date du dix février mil huit cent quatre-vingt-six,

Ayant pour avoué constitué M. Félix Coquebert de Neuville, docteur en droit, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue du Temple, n° 11.

A obtenu à son profit le divorce, Contre la dame Flavie Poule, son épouse, demeurant à Saumur, rue Courcouronne,

Ladite dame ayant eu pour avoué dans l'instance M. BEAUREPAIRE, avoué à Saumur. Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné. Saumur, le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

COQUEBERT DE NEUVILLE.

Étude de M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

EXTRAIT

D'un jugement de Divorce.

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré, au profit de M. Joseph Vizio, employé chez M. Taveau, négociant à Saumur, demeurant dite ville de Saumur;

Contre: M^{me} Joséphine - Céleste Jousselet, épouse du sus-nommé, ayant demeuré autrefois à Saumur, actuellement sans domicile ni résidence connus en France,

Il appert que: M. Joseph Vizio a été déclaré divorcé d'avec la dame son épouse, sus-nommée.

Saumur, le sept décembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Pour extrait rédigé par moi, sous-signé, avoué du sieur Vizio.

V. LE RAY.

Étude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques, POUR CAUSE DE DÉPART.

Le LUNDI 12 DÉCEMBRE 1887, à une heure du soir, et jours suivants, s'il y a lieu, à Saumur, rue de la Chouaterie, n° 7, dans une maison occupée par M^{lle} OLIVIER DE LALEU, Il sera vendu:

Bois de lits, commodes, armoires, buffets, bureau, table à rallonges et de toilette, armoire à glace, bibliothèque, lits en fer, console et fauteuils Louis XV, chaises en bois doré, glaces, rideaux, tapis;

Tableaux, objets d'art et de minéralogie;

Cuisinière en fonte, lessiveuse, verrerie, vaisselle, batterie de cuisine, bouteilles vides et autres objets. Au comptant, plus 10 0/0.

A CÉDER cause de santé, chef-lieu, Est. **Importante Imprimerie** Librairie et Journal Républicain. Belle situation à prendre. Ecrire à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris, sous les initiales L. R.

A LOUER

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelles.

S'adresser à M^{me} veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

A VENDRE

Pour l'année 1888,

FUMIERS

De l'Ecole de Cavalerie

Journée de dressage, de manège, ou au mètre cube.

On pourra s'adresser, à partir du 26 courant, à M. LECOINDRE, entrepreneur, rue Gambetta, n° 2, Saumur. M. LECOINDRE prévient qu'il n'a ni associé, ni voyageurs.

A Vendre

Un Moteur à Gaz

Système Otto, force 3 chevaux.

S'adresser chez M. V. BORET, rue Saint-Nicolas. (793)

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUBAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique; Vin rouge nouveau à 80 fr.; Vin rouge supérieur à 100 francs; Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés. Des échantillons sont envoyés sur demande.

A LOUER PORTION DE MAISON

Pour dame seule.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

GRAINES DE FOIN

Chez M. BRUNET, marchand de fourrages, en face l'église Saint-Nicolas.

LA Régisse Sanguinée GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et faillite la Digestion. O fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

Saumur, Imp. P. GODET.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraisier.

LESSIVE - IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros: JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 DÉCEMBRE 1887.

Valeurs au comptant			Clôture précé ^{de}			Dernier cours.			Valeurs au comptant			Clôture précé ^{de}			Dernier cours.			Valeurs au comptant			Clôture précé ^{de}			Dernier cours.																																																																																																		
3 %	82 60	82 60	3 %	85 70	85 70	3 %	82 30	82 30	3 %	107 77	107 85	3 %	518	518	3 %	4350	4350	3 %	453 73	455	3 %	1035	1030	3 %	572 50	573	3 %	1390	1407 50	3 %	84 25	350	3 %	300	306	3 %	780	781 25	3 %	1247 50	1250	3 %	1168 75	1170	3 %	1547 50	1550	3 %	1310	1310	3 %	882 50	877 50	3 %	1329 50	1340	3 %	2029 75	2052 50	3 %	595	540	3 %	100	100	3 %	530	534	3 %	413 50	413 50	3 %	398 50	398 25	3 %	516	517	3 %	515	515	3 %	527	528	3 %	476 75	478 25	3 %	478 50	477	3 %	388	387 50	3 %	436	436	3 %	383 75	385	3 %	401 50	401 50	3 %	408	409	3 %	402	403 50	3 %	399 75	400 50	3 %	399 75	399	3 %	398	397	3 %	590	588	3 %	385	376 25

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE LÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDEN POITIERS								SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ								SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir				
Saumur (or.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34	Saumur (or.)	»	4 16	»	8 34	Saumur (or.)	7 57	11 54	1 36	3 05	5 42	11 7				
Saumur (état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30	Saumur (état)	8 31	»	»	8 30	Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»				
Nantillyhalte.	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	8 37	»	»	43	Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»				
Yarr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil (a.)	9 19	»	»	9 08	Vernantes	8 38	12 31	»	3 39	6 16	»				
Brézé-s.-Cyr.	»	7 17	9 02	11 1	»	4 40	8 56	— (dép.)	9 29	»	»	9 20	Noyant-Méon	8 59	12 59	»	4 04	6 38	11 47				
Montreuil (a.)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 06	4 55	9 08	le Vaudelnay	9 40	»	»	9 31	Chât.-d.-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31				
— (dép.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11	Baugé	9 50	»	»	9 42											
Thouars	2 53	8 2	»	11 57	2 27	5 27	9 38	Doué	9 57	»	»	9 51											
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»	9 52																
Poitiers	»	16 33	»	»	»	»	12 12																

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS - SAUMUR - TOURS											
STATIONS	Direct. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Direct. mixte
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32	9 35				
La Ménitrie	2 29	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13	10 05				
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 22	»				
St-Clément	»	7 26	»	12 24	4 00	6 29	»				
St-Martin	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36	»				
Saumur (a.)	3 22	7 46	9 37	12 44	4 20	6 49	10 24				
— (dép.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53	10 30				
Varennes	»	8 05	9 48	1 01	4 45	7 08	»				
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20	10 50				
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59	11 16				
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 42	11 48				

SAUMUR - LA FLÈCHE

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Mixte soir	Expr. soir
Saumur	7 05	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 20	5 05
Vivry	7 24	1 31	7 33	Clefs	7 33	10 46	5 23
Loué	7 45	1 45	7 48	Baugé	7 53	11 15	5 43
Jumelles	8 08	1 57	8 01	Jumelles	8 09	11 37	5 57
Baugé	8 23	2 13	8 18	Loué	8 24	11 57	6 12
Clefs	9 01	2 30	8 37	Vivry	8 38	12 17	6 27
La Flèche	9 20	2 45	8 54	Saumur	8 55	12 39	6 44